

et aux circonstances dans lesquelles l'invasion de la maladie a eu lieu. Toutes choses égales d'ailleurs, l'inflammation aiguë de la matrice est toujours plus grave pendant la gestation, et immédiatement après l'accouchement, surtout lorsqu'elle se développe sous l'influence de certaines constitutions épidémiques. C'est une affection qui non seulement est redoutable parce qu'elle entraîne souvent la mort, mais encore parce que dans les cas où elle ne fait pas succomber les femmes qui en sont atteintes, elle devient le germe d'autres maladies et surtout de la métrite chronique, qui peut produire à son tour les ulcérations, les dégénérescences et le cancer de la matrice.

TRAITEMENT DE LA MÉTRITE AIGÜE.

Le traitement de la métrite aiguë exige des précautions hygiéniques qui ne peuvent qu'augmenter l'efficacité des agents thérapeutiques que nous allons faire connaître.

La femme sera laissée dans le repos le plus absolu. Sa chambre, qui devra être peu éclairée et exempte de toute espèce d'émanation, sera maintenue à une douce température et isolée le plus possible de tout ce qui pourrait troubler le calme moral ou physique. L'air sera souvent renouvelé, avec la précaution qu'un courant de ce fluide ne soit jamais dirigé sur la malade. Les matelas de laine et les lits de plu-

mes seront remplacés par des matelas de crins, et si le poids des couvertures était pénible ou douloureux, on empêcherait leur contact sur les parois abdominales, au moyen de cerceaux. Dans le but de diminuer la douleur, en tenant dans le plus grand relâchement possible, les muscles abdominaux, la femme sera couchée sur le dos, la tête soulevée et fléchie en avant avec des oreillers, les jambes maintenues écartées et les cuisses fléchies au moyen de coussins. Enfin on évitera toutes les causes capables de produire sur la malade une impression vive soit au moral soit au physique, et on éloignera surtout les personnes qui pourraient la contrarier et l'affecter en lui apprenant de fâcheuses nouvelles.

La métrite aiguë, comme toutes les autres inflammations, doit être combattue par les antiphlogistiques les plus puissants; en général il faut, dès le début, avoir recours aux saignées générales et locales, malgré la petitesse du pouls; car, à mesure que le sang coule, les pulsations prennent plus de développement. Si tous les auteurs anciens et modernes sont toujours d'accord sur la nécessité des évacuations sanguines, ils ne sont pas du même avis sur l'opportunité de la saignée du bras ou de la saignée du pied. Parmi les anciens, *Galien*, *Oribase*, *Aétius*, etc., et parmi les modernes, *Mauriceau*, *Dionis*, *Astruc*, de même que presque tous les praticiens de notre époque, donnent la préférence à la saignée du

bras, tandis que *Mercurialis, Hoffmann*, et quelques autres conseillent la saignée du pied, également recommandée par *Pasta*, mais en la faisant toujours précéder par celle du bras. Si la maladie n'a pas pour cause la suppression du fluide menstruel, la saignée brachiale est la seule qui soit indiquée; dans le cas contraire, on pourra ouvrir avec avantage les veines des membres inférieurs, puis on aura recours aux applications de sangsues à la vulve, et à la face interne et supérieure des cuisses; en règle générale, les saignées par les veines brachiales doivent être préférées, soit parce qu'il est plus facile de les pratiquer, qu'on peut tirer plus de sang en moins de temps, et que par cela même elles sont plus sûres, soit par la raison qu'on apprécie mieux la quantité de sang obtenu et que d'ailleurs elles sont moins incommodes pour la malade, qu'il n'est pas nécessaire de découvrir et à qui on n'est pas obligé de communiquer des mouvements qui augmentent toujours ses souffrances.

Après la saignée générale, qu'on ne doit pas craindre de répéter, quoique le pouls soit souvent petit et fréquent, il faut avoir recours à la saignée capillaire et locale, au moyen de sangsues appliquées à la vulve, aux régions inguinales et hypogastriques, à l'anus, et même sur tout l'abdomen si la métrite était compliquée de péritonite, ce qui a lieu très souvent. Les ventouses scarifiées sous les seins, aux

lombes, sur le bas ventre et aux cuisses sont également indiquées.

On doit en même temps couvrir le bas-ventre d'applications émollientes, et surtout de fomentations faites avec de la flanelle trempée dans une décoction de graines de lin et de têtes de pavots. On devra aussi prescrire des injections adoucissantes et narcotiques dans le vagin, des demi lavements de même nature, un repos absolu; une diète rigoureuse, des boissons gommées et rafraîchissantes; plus tard le bouillon de veau, le petit lait, les émulsions d'amandes et quelquefois des tisanes légèrement laxatives ou diurétiques. La pulpe de tamarin, le chiendent nitré remplissent assez bien ces deux dernières indications. Si les douleurs étaient extrêmement vives, on ordonnerait une potion calmante et on insisterait sur les injections de même nature, les sinapismes et les vésicatoires volants promenés sur différents points de la surface du corps, sont, après l'emploi des saignées, ordinairement avantageux parce qu'ils rappellent le sang et la vitalité, du centre aux extrémités. La succion des mamelles, chez les nouvelles accouchées, ou l'application des ventouses sur ces organes, excitent et activent également d'une manière très efficace le mouvement dérivatif que l'on cherche à provoquer. Quoiqu'il semble qu'on pourrait encore obtenir de bons effets des bains généraux, nous pensons qu'on doit les re-

jeter dans la plupart des cas, parce qu'indépendamment des douleurs affreuses que la malade éprouve par les mouvements qu'on lui imprime pour la transporter dans la baignoire, il survient souvent des accidents graves déterminés par l'action de l'air sur la peau ou peut-être par l'appréciation difficile d'une température convenable. Afin de remplacer les bains et pour éviter la transpiration, *Chaussier* conseillait de diriger dans le lit de la malade, au moyen d'un tuyau de fer blanc, des vapeurs d'eau simple. Les couvertures devaient être préalablement soulevées avec le secours d'un cerceau. Lorsqu'après l'emploi actif et bien dirigé de tous ces moyens, la matrice reste toujours tuméfiée et engorgée, quoique les phénomènes généraux et les symptômes aigus locaux aient en partie disparu, on favorisera et on obtiendra presque toujours la résolution, au moyen de frictions faites avec la pommade stibiée d'abord à la partie interne des cuisses, puis sur les côtés du tronc, et enfin sur les parois abdominales. Ce moyen, qui a été recommandé et employé avec beaucoup de succès par *M. Duparcque*, est mis en usage par nous depuis long-temps, non seulement dans les mêmes circonstances que l'habile praticien dont nous venons de parler, mais encore dans le traitement de diverses affections des organes vocaux (1).

(1) Nos idées à cet égard sont exposées dans notre traité des maladies des organes de la voix, publié il y a plusieurs années.

Les maladies qui compliquent quelquefois la métrite aiguë, doivent encore apporter de grandes modifications dans le traitement. Ainsi dans le cas de complication d'un état bilieux ou gastrique, on devra être plus réservé dans l'emploi des saignées, et il sera utile d'administrer des vomitifs avec l'ipécacuanha suivis de quelques laxatifs doux, surtout quand la maladie est accompagnée d'une constipation opiniâtre. Si quelques symptômes typhoïdes et adynamiques venaient entraver la marche de la métrite, il faudrait, après avoir employé avec circonspection et d'une manière modérée quelques évacuations sanguines, recourir à l'usage des toniques, puis aux dérivatifs, surtout aux vésicatoires; enfin on prescrirait les antispasmodiques et les narcotiques, s'il survenait quelques phénomènes nerveux et des symptômes d'ataxie.

Lorsque la métrite se termine par résolution, il faut ouvrir de bonne heure les abcès accessibles à la vue et au toucher, afin d'éviter les épanchements purulents qui pourraient se former dans l'abdomen; si le pus s'était fait jour dans la cavité utérine, le vagin, le rectum ou la vessie, on ferait dans ces cavités des injections, d'abord émollientes, puis légèrement désinfectives. Dans le cas où la métrite se terminerait par la gangrène, il faudrait suspendre les antiphlogistiques et avoir recours aux antiseptiques et aux toniques qui seraient administrés simultanément en boisson, en fomentations, en injections, en lavements.